

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transparente et démocratique : 40^e anniversaire de l'Église nationale

(Berne, 2 juin 2022) Il y a 40 ans presque jour pour jour, le 12 juin 1982, avait lieu le Synode constitutif de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne. Le Parlement et le Conseil de l'Église nationale fêteront cet anniversaire à l'issue de la session parlementaire du 10 juin 2022.

En 1979, exactement 180 ans après la première célébration d'une messe catholique à Berne depuis la Réforme et 80 ans après l'inauguration de l'église de la Trinité, la population bernoise a approuvé une modification de la Constitution cantonale, ouvrant ainsi la voie à la création d'Églises nationales constituées démocratiquement, une catholique romaine et une catholique chrétienne.

Structures légères et démocratiques

Jusqu'alors, la Commission catholique romaine traitait des questions dépassant le cadre d'une seule paroisse, mais le besoin d'une collaboration plus étroite s'est alors fait ressentir. Un Synode, présidé par Eugen Eigenmann (l'équivalent du Parlement actuel), a été mis en place, dans lequel les paroisses étaient représentées en fonction du nombre de leurs membres. Depuis lors, les trois Églises nationales entretiennent des relations institutionnalisées avec le Canton de Berne en tant que collectivités de droit public.

L'Église nationale nouvellement créée a commencé avec des structures simples. En effet, ce n'est qu'en 2000 qu'une administratrice a été engagée à titre définitif. Aujourd'hui encore, l'organisation est légère, même si les tâches et les effectifs qu'elles exigent n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières décennies.

Pour une Église porteuse d'avenir

Le dernier changement important a eu lieu dans le cadre de la nouvelle loi sur les Églises nationales du canton de Berne. Celle-ci confère aux Églises nationales de plus grandes responsabilités et leur attribue davantage de tâches.

Aujourd'hui, l'Église nationale se considère comme un prestataire de services pour les paroisses et l'aumônerie dans le canton de Berne. L'Église nationale continuera à l'avenir à s'engager pour une Église vivante et porteuse d'avenir.

Vous trouverez [ici](#) une chronologie détaillée de l'Église catholique romaine dans le canton de Berne (en allemand).

Für weitere Auskünfte und Interviews: Thomas Uhland, Verantwortlicher Kommunikation, Tel. 031 533 54 55, E-Mail: kommunikation@kathbern.ch, www.kathbern.ch/landeskirche